Séance 13

Pour mémoire : se reporter à la séance sur la signalisation à l'entame animée par Jean Guyader :

L'entameur, par la carte jouée, transmet un message à son partenaire

<u>L'entame à Sans Atout :</u>

- Si l'on choisit d'entamer dans une couleur où l'on possède une séquence, on sélectionne la tête de séquence
- Si l'on choisit d'entamer dans une couleur où l'on ne possède pas une séquence, on sélectionne « la quatrième meilleure »
- Si on entame dans une couleur nommée par le partenaire, on utilise la convention « pair-impair » dont le but est de renseigner le partenaire sur le nombre de cartes que l'on possède dans la couleur jouée. Avec un nombre impair de cartes, jouer d'abord la plus petite pour indiquer un ordre ascendant. Avec deux cartes, jouer d'abord la plus grosse pour indiquer un ordre descendant. Avec 4 cartes, commencer par la seconde meilleure càd la deuxième en partant de la plus forte

<u>L'entame à la couleur :</u>

- Si l'on choisit d'entamer dans une couleur où l'on possède une séquence, on sélectionne la tête de séquence
- Si l'on choisit d'entamer dans une couleur où l'on ne possède pas une séquence, on entame toujours en Pair-Impair que la couleur ait été nommée ou non par le partenaire.
- Rappel : la convention « pair impair » : le but est de renseigner le partenaire sur le nombre de cartes que l'on possède dans la couleur jouée pour lui permettre de reconstituer la composition d'une couleur. Avec un nombre impair de cartes, jouer d'abord la plus petite pour indiquer un ordre ascendant. Avec deux cartes, jouer d'abord la plus grosse pour indiquer un ordre descendant. Avec 4 cartes, commencer par la seconde meilleure càd la deuxième en partant de la plus forte
-

<u>L'entame dans les contrats à l'atout :</u>

- L'entame dans un singleton peut permettre un ou des plis de coupe
- L'entame d'un doubleton n'est pas conseillée
- Le flanc (= adversaires du déclarant) doit s'orienter vers la création de levées rapides
- Il y a risque à entamer sous un honneur isolé ou lorsqu'on a une « fourchette »

- Dans un contrat a la couleur, on possède une **séquence** dès lors que l'on détient deux cartes équivalentes, la plus forte étant un honneur. On entame alors de la plus forte des cartes équivalentes
- Ne jamais entamer d'un As si l'on n'a pas le Roi.
- L'entame sous un valet est moins dangereuse que celle sous une dame, elle-même moins dangereuse que celle sous un roi

<u>L'entame dans la couleur du partenaire :</u>

Entamer dans la couleur annoncée par son partenaire est souvent un bon choix. L'entameur utilise la convention « pair-impair ».

Avec 2 cartes équivalentes, commandées par un honneur, choisir le plus fort des honneurs

Avec 2 cartes, entamer de la plus forte

Avec 3 cartes sans séquence entamer de la plus petite

<u>L'entame à l'atout :</u>

Elle peut être intéressante dans 2 cas

- L'entameur tient solidement la couleur secondaire du déclarant
- Le camp adverse, minoritaire en points, a déclaré « un contrat de sacrifice ». L'entame à l'atout diminue les possibilités de jeu de coupe de l'adversaire